

Compte rendu du conseil d'école du mardi 15 juin 2021

Présents :

- Présidente : Mme DEROO
- Equipe enseignante: Mmes BOUCQ, DUNOGUÉ, GOURDON, MÉGUENI, PINEAU
- Syndicat d'intérêt scolaire (SIS) et mairies : M CHENUET Maire de St Martin, Mme MERANGER Vice-présidente SIS.
- Représentants des parents d'élèves : Mme PARIS présidente des parents d'élèves ; élues titulaires : Mmes ROBLIN, BOUCHARD, CHAFFAL ; suppléants : Mme FOUGERON et M THELLER.

Absents : Mmes DUFRAISSE, MARTINS, MONTEIRO et BEAUDIN

Excusés : Mme SIMEON (IEN), M PLEAU maire de St Brisson et Mme CROTTÉ ainsi que Mmes DEYZAC, FLAHAUT et POITEVIN (enseignantes).

Secrétaires de séances : Mmes ROBLIN et DUNOGUÉ.

1/ Lecture et approbation du procès verbal du conseil d'école précédent:

Mme DEROO fait lecture de ce rapport. Il est approuvé à l'unanimité.

2/Renouvellement de la dérogation concernant l'organisation scolaire sur quatre jours :

Notre dérogation relative à l'organisation de la semaine scolaire arrive à échéance et nous devons réitérer notre demande avant le 18 juin pour les trois années à venir. Nous avons l'autorisation de répartir les heures hebdomadaires d'enseignement sur quatre jours. Les directrices demandent l'avis du conseil d'école. Ce dernier est d'accord pour maintenir le rythme scolaire actuel. La mairie et les directrices adresseront donc la demande auprès du directeur académique qui nous fera part de sa décision avant la fin de l'année scolaire.

3/ Maintien des horaires aménagés dans le cadre de la crise sanitaire à l'école de ST BRISSON :

Rappel des horaires :

MATERNELLE: 8 H 45/11 H 45 et 13 H 15/16 H 15

ELEMENTAIRE : 8 H 45/12H 15 et 13 H 45/16 H 15

Ces horaires restent en vigueur pour le moment mais si à l'avenir le protocole sanitaire est allégé il est envisagé de maintenir ce fonctionnement en 2 services qui semble plus pratique pour le personnel et qui permet surtout une cantine beaucoup plus calme. Les directrices souhaitent cependant s'assurer que ces horaires n'étaient pas trop contraignants pour les familles qui devraient éventuellement récupérer des enfants sur les 2 écoles. A ce jour, cela ne semble pas avoir posé de soucis particuliers.

4/ Information concernant l'accueil des enfants arrivant par le premier car à l'école élémentaire de ST BRISSON:

Depuis le départ à la retraite de Mme PASDELOUP, c'est Mme POITEVIN qui la remplace. Elle accueille donc les enfants du car qui arrivent avant l'horaire d'ouverture de l'école et uniquement ces derniers. Pour une question de responsabilité, les autres élèves doivent attendre 8H35 pour pénétrer dans l'enceinte de l'école.

5/ Photographe :

Pour la prochaine rentrée scolaire, Les enseignantes ont retenu la société ABC Studio. Il est à noter que les élèves de ST MARTIN et de ST BRISSON ne feront pas la photographie en même temps (avant les vacances d'automne pour